

# BULLETIN OFFICIEL

DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE TIR A L'ARC

No 2.

V A R S O V I E.

15 Mars 1934.

## BUREAU.

<i>Président:</i>	M. le dr. Bronisław Pierzchała, Pologne, Varsovie, 3 rue Myśliwiecka.
<i>Vice-Présidents:</i>	M. le Gén. C. E. Macquoid, Angleterre, Upwey, Pangbourne, Berks. M. O Magniette, Belgique, Bruxelles, Bld. Léopold II, 193. M. Paul Canet, France, Paris, 29, Bld. Malheshherbes. M. Béda Pilotti, Tchécoslovaquie, Praha, Bubeneč 245.
<i>Secrétaire Général:</i>	M. le Lt. Juljan Leśniewski, Pologne, Varsovie, 3, rue Myśliwiecka.
<i>Membres:</i>	Vacat — Egypte, Union Egyptienne des Sociétés Sportives, Alexandrie, 10, rue Md. Pacha el Falaki. M. L. C. Smith, Etats-Unis, Boston, Mass, 616, Old South Building. M. A. van Tuijl, Hollande, Eindhoven, 44, rue Boschdijk. M. Kalman von Kenderessy, Hongrie, Budapest I, Gyori ut. 4. III Etage 4. M. Angelo Ronzoni, Italie, Milano, Via Dante 7. M. le Cpt. Sixten von Hofsten, Suède, Stockholm, Karlavägen 99.

## FEDERATIONS ADHERENTES.

<i>Angleterre</i>	Union des Archers Anglais, Secrétaire Hon. M. le Gén. C. E. Macquoid, Upwey, Pangbourne, Berks.
<i>Belgique</i>	Fédération Nationale de Tir à l'Arc au Berceau, Président M. O. Magniette, Bruxelles, Bld. Léopold II, 193.
<i>Egypte</i>	Union Egyptienne des Sociétés Sportives, Alexandrie, 10, rue Md. Pacha el Falaki.
<i>Etats-Unis</i>	National Archery Association of the U. S. A., Secrétaire M. L. C. Smith, Boston, Mass. 616, Old South Building.
<i>France</i>	Fédération Française de Tir à l'Arc, Président M. Paul Canet, Paris, 29, Bld. Malheshherbes.
<i>Grèce</i>	Fédération Hellénique de Tir et de Chasse. Athènes, rue d'Hermes 50 bis.
<i>Hollande</i>	Union Néerlandaise de Tir à l'Arc, Président M. A. van Tuijl, Eindhoven, 44, rue Boschdijk.
<i>Hongrie</i>	Union des Archers de Hongrie, M. Kalman von Kenderessy, Budapest I., Gyóri ut. 4. III. Etage 4.
<i>Italie</i>	Union Italienne des Archers, M. Angelo Ronzoni, Milano, Via Dante 7.
<i>Pologne</i>	Union des Archers de Pologne, Président M. le Com. brev. Mieczysław Fularski, Varsovie, 3, rue Myśliwiecka.
<i>Suède</i>	Union des Archers de Suède, Président. M. le cpt. Sixten von Hofsten Stockholm, Karlavägen 99.
<i>Tchécoslovaquie</i>	Union des Archers de Tchécoslovaquie, Président M. Béda Pilotti, Praha Bubeneč 245.



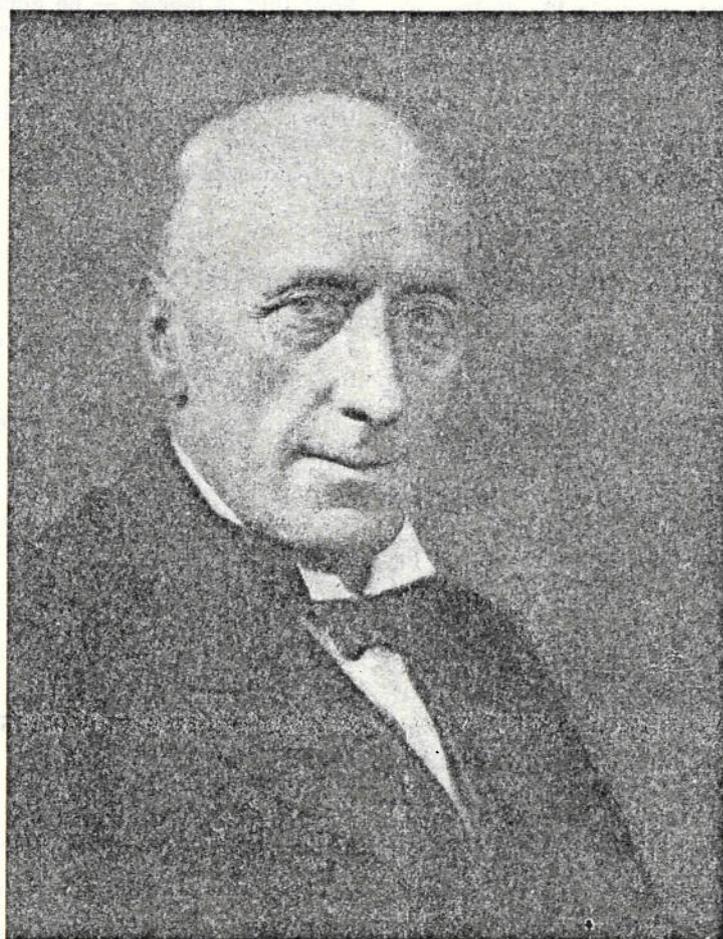
# BULLETIN OFFICIEL

DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE TIR A L'ARC

No 2.

VARSOVIE.

15 Mars 1934.



† LORD REVELSTOKE.  
décédé à Londres le 26 janvier 1934.

*C'est avec le plus vif regret que nous avons appris le décès du Lord Revelstoke, Président du „General Council for International Archery“ et de „Grand National Archery Association of Great Britain“.*

*La F. I. T. A., particulièrement atteinte par cette douloureuse nouvelle, s'incline respectueusement devant la mémoire du Cher Disparu et présente à sa famille, si cruellement éprouvée, l'expression de ses condoléances très émues.*

# † Lord Revelstoke.

Les archers d'Angleterre ont subi une grande perte en raison de la mort de Lord Revelstoke.

Lord Revelstoke était à la tête du sport de tir à l'arc en Angleterre,

La Grande Guerre terminée, lorsque le gouvernement actuel de la Grande Bretagne évacua le Royal Toxophilite Society des terrains anciens et bien connus de Regents Park, ce fut Lord Revelstoke qui lui prêta son secours en lui procurant le terrain où ses membres tirent actuellement.

Lord Revelstoke était vice-président du Royal Toxophilite Society, et cette année il fut élu président de English Grand National Archery Association; au grand regret des archers anglais, ce poste est actuellement vacant.

Lorsque la Pologne présenta pour la première fois la motion de créer la Fédération Internationale de Tir à l'Arc, et l'Angleterre reçut l'invitation d'y prendre part, on convoqua une assemblée générale des archers pour discuter cette question importante. Lors de cette assemblée fut créé le General Council for International Archery, dont Lord Revelstoke fut à l'unanimité élu président. A partir de ce moment, Lord Revelstoke, malgré ses multiples occupations

d'ordre privé et public, travaillait avec ardeur sur le développement du sport de tir à l'arc, et il contribua grandement à ce que l'Angleterre fut invitée à l'organisation du III-e Concours International de Tir à l'Arc.

Il a été placé à la tête du Comité d'Organisation de ce Concours, tiré en 1933 à Londres, où chacun a pu apprécier sa haute compétence et sa parfaite courtoisie et amabilité.

Rien ne laissait prévoir à ce moment la fin aussi rapide de cet excellent camarade dont la disparition causera les plus vifs regrets dans la famille des archers du monde entier, et surtout parmi tous ceux qui l'ont connu.

Lord Revelstoke était modeste, simple et animé de nobles idées. Magnanime, aimable et courtois pour tout le monde — un homme de science, un véritable sportsman, un bon ami et gentleman dans toute l'acceptation du mot.

Il était la personification de l'idée renfermée dans la deuxième ligne de la devise des Archers Anglais:

„Union, coeur fidèle et courtoisie“.

## Le III-e Concours et Congrès International de Tir à l'Arc.

Le III-e Concours International de Tir à l'Arc pour les Championnats du Monde et le III-e Congrès International de Tir à l'Arc eurent lieu en 1933 à Londres. Ils furent admirablement organisés par le Conseil Général du Sport de Tir à l'Arc International de l'Union des Archers d'Angleterre, dont le Président était le défunt Lord Revelstoke, et le Secrétaire Général est le Général C. E. Macquoid.

Nous donnons ci-dessous le programme et le règlement de ce Concours, le procès-verbal du Congrès, ainsi que les résultats et la liste des prix gagnés.

### Règlement de tir du III-e Concours International de Tir à l'Arc.

#### Emplacement et dates du concours.

Le III-e Concours International de Tir à l'Arc eut lieu les Mercredi et Jeudi 2 et 3 Août 1933 sur le terrain du Ranelagh Club à Londres, gracieusement mis à la disposition des organisateurs. Le champ de tir fut ouvert aux participants les Lundi et Mardi, 31 Juillet et 1-er Août, pour des tirs d'entraînement. La date du Vendredi 4 Août fut réservée pour des tirs spéciaux.

#### Distances et nombre de flèches.

Le nombre total des flèches à tirer par les dames et les messieurs fut de 264, savoir:—

2 Août, 1er jour du concours:

DISTANCES. Mètres.	FLECHES.	
	Messieurs.	Dames.
90 .. ..	42	—
70 .. ..	36	60
50 .. ..	30	48
30 .. ..	24	24
	132	132

3 Août 2ème jour du concours:

DISTANCES. Mètres.	FLECHES.	
	Messieurs.	Dames.
90 .. ..	42	—
70 .. ..	36	60
50 .. ..	30	48
30 .. ..	24	24
	132	132

#### L. — Cibles et Résultats.

(a) La cible réglementaire anglaise, 48 „inches“ (environ 122 cm.) de diamètre sera utilisée pour les tirs à 90, 70 et 50 mètres.

Le tir à 30 mètres s'effectuera sur une cible de paille du diamètre adopté par la F.I.T.A. en 1932, soit 80 cm.

Le centre des cibles se trouvera à 122 cm. du sol.

(b) La valeur des zones à partir du centre sera de 9, 7, 5, 3, 1.

(c) Les cibles seront numérotées 1, 2, 3, etc. à partir de la droite. Le 2 Août, premier jour du concours, les participants trouveront fixée à chacune des cibles une feuille de tir et la liste des noms des archers qui tireront sur cette cible et sur celle lui faisant face.

(d) Chaque archer tirera les deux jours sur la même paire de cibles à toutes les distances.

(e) Le comité fera son possible pour que les archers utilisant la même paire de cibles soient de nationalités différentes.

(f) Le Nr. 3 de chaque cible en sa qualité de Capitaine de Cible (ou la personne officiellement désignée par le jury pour remplir ces fonctions) sera responsable de la bonne tenue de ses archers et sera chargé d'inscrire les points sur la feuille de tir. Aucune modification ne pourra être apportée à la valeur d'une flèche en faveur du tireur après inscription des points sur la feuille de tir et lorsqu'une flèche aura été retirée de la cible. Sans autorisation expresse du Capitaine de Cible aucune flèche ne pourra être retirée d'une cible avant inscription sur la feuille de tir de tous les points marqués par le tireur et avant que le Capitaine de Cible (ou autre personne désignée) ait constaté la régularité de cette inscription.

(g) Pour être valable, une flèche doit être plantée dans la cible. La flèche traversant une cible ou rebondissant de celle-ci comptera pour zéro.

(h) Une flèche touchant deux zones comptera pour le plus haut point. Le capitaine décidera l'attribution des points, mais en cas de contestation, l'archer aura droit d'appel à l'arbitre dont la décision sera finale.

(i) Si plus de 3 flèches appartenant à un archer sont trouvées plantées dans la cible, celui-ci perdra la valeur du ou des meilleurs coups pour les flèches supplémentaires qu'il aurait tirées. Si 3 flèches se trouvent dans la cible et une sur le sol, l'archer obtiendra seulement la valeur des points marqués par les 2 moins bonnes flèches en cible.

(j) Ne sera pas considérée comme tirée une flèche qui après avoir quitté l'arc tombera sur le sol à une distance permettant à l'archer de la toucher avec l'arc tout en gardant un pied sur la position de tir.

(k) En cas d'égalité de points pour l'une des diverses distances, ou pour les distances combinées, l'archer qui aura le plus grand nombre de flèches en cible pour la distance en question ou pour les distances combinées, sera proclamé champion.

(l) En cas de doute ou de contestation sur une question quelconque se rapportant au tir, elle sera soumise aux arbitres dont la décision sera finale.

(m) Afin qu'on puisse facilement identifier les flèches d'un tireur avec les points annoncés, chaque flèche devra porter le nom de son propriétaire, soit ses initiales soit un autre signe distinctif.

## II. — Règlement pour les cibles.

(a) L'emplacement du tireur est désigné par un point en avant de chaque cible. L'archer s'y tiendra en ayant un pied de chaque côté de cette marque pour exécuter son tir sur la cible opposée. L'archer se rendra à sa position de tir en passant sur la gauche de la cible derrière laquelle il se trouve, puis après avoir tiré ses trois flèches, il se retirera par la droite de la cible.

(b) Le Capitaine de Cible veillera à ce que les archers, autres que ceux effectuant leur tir ou occupés à prendre ou quitter le point de tir, se tiennent derrière les cibles à une distance suffisante pour que les tireurs ne soient pas dérangés par des bruits de conversation ou autres.

(c) Dès que l'archer aura pris position sur le point de tir, il ne lui sera pas permis de recevoir de quiconque aide ou conseils verbalement ou d'une autre manière.

(d) Sauf sur ordre des arbitres, aucune personne à l'exception des archers exécutant leur tir, ne sera autorisée à se trouver devant les cibles après inscription des points.

(e) Le tir ne sera pas suspendu pour permettre à un tireur de remplacer un arc avarié ou une corde ou pour changer de flèches. Les archers devraient avoir à proximité de leur cible respective un arc, des cordes et flèches de rechange. Si pour une raison quelconque un archer n'aurait pas achevé son tir en temps voulu, il perdra les flèches non tirées.

## III. — Heures de tir.

(a) Pendant les trois jours du concours les tireurs se réuniront aux cibles le matin à 10 h. 15; les tirs commenceront 15 minutes plus tard.

(b) Les arbitres fixeront l'heure du commencement des épreuves aux plus petites distances et la durée des suspensions pour les repas et le transport des cibles.

(c) Un coup de sifflet annoncera la réunion des tireurs et 15 minutes plus tard un second coup de sifflet annoncera le commencement des tirs.

(d) Les arbitres prendront les dispositions nécessaires afin que tous les tireurs soient prévenus en cas de changement de l'heure d'ouverture du tir.

## IV. — Temps accordé pour le tir.

Un temps raisonnable sera accordé à l'archer pour tirer les trois flèches dans chaque direction. La ligne des tireurs ne pourra être retenue par un archer qui prendrait un temps excessif pour tirer et l'arbitre sera appelé à statuer sur son cas.

## V. — Coups d'essai.

Les coups d'essai sont interdits.

## VI. — Appareils de mire et pointe de repère.

Les instruments dioptriques et appareils de mire sont interdits. Sont aussi interdits les jalonnements sur le champ de tir et devant les cibles par des marques ou objets. Les points de repère au moyen de clous, marques, etc., sont interdits sur l'arc, la flèche et la corde, mais les marques sur la main tenant l'arc sont admises.

## VII. — Suspension du tir pour cause de mauvais temps ou autre raison.

(a) Si les conditions atmosphériques empêchaient le tir du nombre prévu de flèches pendant l'un ou l'autre jour du concours, les arbitres auront le droit de fixer l'heure du commencement du tir le jour suivant. Les arbitres pourront également prendre les dispositions qu'ils jugeraient utiles en cas d'interruption du tir pour une cause quelconque.

(b) Si le mauvais temps mettait obstacle au tir du nombre prévu de flèches pendant les deux premiers jours, le reste des flèches devra si possible être tiré le troisième jour.

(c) Si les deux manches ne peuvent être terminées, la distribution des prix se fera sur les résultats de celle qui aura été complétée.

(d) Avant de fixer ou de changer l'heure du commencement du tir à l'une quelconque des distances, les arbitres devront consulter le Secrétaire.

### VIII. — Nombre de concurrents.

(a) Chaque pays pourra désigner jusqu'à 20 archers pour prendre part au concours; ce nombre comprendra deux équipes.

(b) Une équipe est formée de 3 tireurs avec un suppléant. Après avoir tiré sa première flèche, un archer appartenant à une équipe ne pourra être remplacé, sauf en cas de maladie

assez sérieuse ou autre cause urgente qui ne lui permettrait plus de prendre part au concours.

### IX. — Délai d'inscription.

Les inscriptions établies sur les formulaires déjà en circulation seront reçues jusqu'au 20 Juillet 1933.

Le Comité se réserve le droit de statuer sur toute demande d'inscription reçue après cette date.



*Lt.-Col. brev. Władysław Rusin, Commandant en Chef de l'Union des Tireurs de Pologne, et les organisateurs du sport de tir à l'arc en Pologne.*

## Procès-Verbal du III-ième Congrès International de Tir à l'Arc. Londres, 5 août 1933.

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de M. Pierzchała, Président de la F. I. T. A.

Monsieur Pierzchała prononce quelques paroles de bienvenue et salue les délégués des nations représentées.

Sept nations sont représentées:

Belgique,  
France,  
Grande Bretagne,  
Etats-Unis,  
Pologne,  
Suède,  
Tchécoslovaquie.

1. Approbation du Procès-Verbal du II-ième Congrès International de

Varsovie — 15 août 1932. Le président rappelle que ce procès-verbal a paru in-extenso dans le Bulletin Officiel de la F. I. T. A. et a été envoyé à tous les Présidents des Fédérations et qu'il n'a reçu aucune observation par écrit au sujet du dit procès-verbal. Le procès-verbal du III-e Congrès de Varsovie est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Rapport moral du Président de l'activité de la F. I. T. A. pendant l'exercice 1932/33. Le jour de la clôture du II Congrès International de Tir à l'Arc à Varsovie, la F. I. T. A. réunissait les nations suivantes: Angleterre, Belgique, Etats-Unis, France, Hongrie, Italie, Pologne, Suède et Tchécoslovaquie.

Au cours de la période de 1932/33, le Bureau de

la F. I. T. A. envoya avant tout les résultats du II Concours International de Tir à l'Arc et le procès-verbal du II Congrès Int. de Tir à l'Arc à tous les membres de la F. I. T. A., à toutes les unions des archers des pays exerçant le sport de tir à l'arc et qui n'ont pas été jusqu'à présent associés à la FITA., ainsi qu'à la presse étrangère.

Comme suite de cette action, on a pu nouer des relations avec les archers du Japon. L'Union Égyptienne des Sociétés Sportives et l'Union Néerlandaise de Tir à l'Arc ont déclaré leur adhésion à la F. I. T. A. Cette agréable nouvelle a été communiquée dans le temps, à tous nos membres. Actuellement la F. I. T. A. englobe ainsi onze nations.

La consolidation du sport de tir à l'arc continue de s'organiser en Allemagne et en Suisse, où deux organisations les plus importantes: Bogensportklub Zürich et la Société du Jeu de l'Arc à Genève s'occupent activement de cette question. Nous espérons avoir le plaisir de recevoir ces deux unions au sein de la F. I. T. A. au cours du prochain exercice.

En outre, nous sommes en contact avec les archers du Japon et nous avons fait des démarches pour développer et consolider le sport de tir à l'arc en Esthonie et en Lettonie.

En ce qui concerne le développement de tir à l'arc en Tchécoslovaquie, une modification importante est à signaler qui, je n'en doute pas, sera reçue avec la plus grande satisfaction. Notamment, on a organisé à Prague, au mois d'avril, l'Union Tchécoslovaque de Tir à l'Arc qui déclara son adhésion à la F. I. T. A. à la place de l'Union des Tireurs de Tchécoslovaquie qui jusqu'à ce moment représentait le sport de tir à l'arc à la F. I. T. A.

Afin de pouvoir constater le niveau du sport de tir à l'arc dans les divers pays, le Bureau de la F. I. T. A. envoya aux Unions des archers une enquête concernant la littérature du sport de tir à l'arc, les résultats et les records, les systèmes des tirs, les challenges, etc. Le Secrétariat est déjà en possession de quelques informations et sur leur base, il établira un fichier d'archives.

Le Bureau de la F. I. T. A. fournit en outre des informations concernant le sport de tir à l'arc pour les almanachs et les publications sportives de différents pays du monde entier. Entre autres, le Secrétariat de la F. I. T. A. fournit les informations respectives au Secrétariat Officiel des Sports à Anvers pour sa publication „Annuaire des Sports et des Jeux Populaires”.

En même temps, le Bureau de la F. I. T. A. fait des démarches auprès du Comité Olympique à Berlin, par l'intermédiaire de Mlle Milly Reuter, Secrétaire de la Société „Golf und Bogen” à Frankfurt s/Main, pour faire passer la motion polonaise concernant l'introduction du sport de tir à l'arc au programme des Jeux Olympiques.

Conformément à la décision du I Congrès International de Tir à l'Arc, les concours internationaux de tir à l'arc doivent avoir lieu simultanément avec les concours internationaux de tir. Vu que les Championnats du Monde de Tir de cette année ont eu lieu en Espagne et cette nation n'exerce pas le sport de tir à l'arc, la question du lieu de la réunion du III Concours Int. de Tir à l'Arc se posa. Lors du II Congrès Int. de Tir à l'Arc encore, l'Angleterre et la Tchécoslovaquie ont déclaré qu'il serait peut-être

possible d'organiser le III Concours Int. dans leurs pays. Entretemps, la Tchécoslovaquie retira sa proposition, et par conséquent cet honneur incombait à l'Angleterre.

Déjà vers le mois de décembre 1932, l'Union des Archers d'Angleterre envoya au Secrétariat de la F. I. T. A. le projet du programme et règlement en nous priant de le soumettre à la discussion de tous les membres de la F. I. T. A. Ce projet contenait les écarts suivants des décisions du II Congrès Int. de Tir à l'Arc: l'introduction d'une seule cible de cinq zones de 122 cm. pour toutes les distances et le classement des points 9, 7, 5, 3, 1, ainsi que l'égalisation du nombre de flèches pour les dames et les messieurs.

L'Union des Archers de Suède accepta le projet sans aucune réserve. Les Unions de Pologne et de France se prononcèrent catégoriquement contre l'élimination de la cible de 80 x 16 cm. à la distance de 30 mètres. Les autres unions appartenant à la F. I. T. A. ne se prononcèrent pas dans cette matière.

L'Union des Archers d'Angleterre se conforma aux remarques de la Pologne et de la France et introduisit à son programme les tirs à la cible de 80 cm. à la distance de 30 mètres, par contre elle refusa d'admettre la proposition de la France du classement 10, 9, 8 etc.

Dans le domaine des publications, conformément au § 7 des Statuts de la F. I. T. A., le Bureau de la F. I. T. A. vient d'éditer le „Bulletin Officiel de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc”, consacré aux différentes questions concernant le développement du sport de tir à l'arc, dont le premier numéro fut envoyé à toutes les unions des archers du monde entier.

Cette publication ne put paraître que grâce à la subvention de l'Union des Tireurs de Pologne qui couvrit tous les frais d'impression.

Le Bureau de la F. I. T. A. a l'intention d'éditer ce Bulletin chaque trimestre, ce qui dépendra cependant de ses possibilités financières.

3. Rapport Financier. Monsieur Paul Demare, au nom des commissaires aux comptes déclare qu'après vérifications des pièces comptables et du journal, les comptes ont été approuvés exacts. Les 3 commissaires, Miss Search, Jean Horn, Paul Demare ont signé leur approbation en date du 5 août 1933.

Lecture est donnée par Monsieur Paul Demare du rapport financier ci — après:

#### Dépenses.

Frais de port	Zł.	138.—
Remunération pour les travaux au Secrétariat	„	530.—
L'impression du Bulletin Officiel de la F. I. T. A.	„	852.—
Fournitures de bureau	„	98.72
Dépenses diverses	„	53.10
Solde d'exercice 1931/32	„	31.95
Total	Zł.	1.703.77

## Recettes.

Encaissement des cotisations 1932/33 frs. fr.	1.750	Zł.	593.67
Subventions	„	1.110.10	
		Total	Zł. 1.703.77

**Nota:** Sur les onze nations appartenant à la F. I. T. A. sept nations ont versé leurs cotisations.

## Prévision sur l'exercice 1933/34.

L'encaissement des cotisations frs. fr.	2.750	Zł.	935.—
Dépenses	„	935.—	

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. M. Quentin présente une motion de remerciement à l'adresse de l'Union de Tir de Pologne pour sa généreuse participation aux frais de gestion de la F. I. T. A.; cette motion recueille l'assentiment de toute l'assemblée.

4. Modification de l'Art. 1 paragraphe a. du Règlement. Sur la proposition des Etats - Unis, seront supprimés d'une manière absolue, dans l'exercice du tir à l'arc, tous accessoires, viseurs, dioptriques, repères, marques de toutes sortes sur les flèches, cordes, arc, sol ou sur les mains.

Après une discussion confuse il est décidé que le Secrétaire Général de la F. I. T. A. recueillera séparément par écrit le point de vue de chaque nation à ce sujet.

5. Modification de l'Art. 5. Le nombre de flèches qui devra être tiré dans les épreuves du championnat du monde est fixé à:

1-0 pour les dames: 72 flèches à chaque distance, soit 36 flèches par jour à chaque distance;

2-0 pour les hommes: 72 flèches à chaque distance, soit 36 flèches par jour à chaque distance.

Le résultat du vote donne six voix pour l'adoption de cette proposition et une abstention: celle de la Gde Bretagne.

La proposition est adoptée.

6. Modification de l'Art. 2. Les distances fixées obligatoirement pour le tir du championnat du monde sont:

1-0 pour les dames: 3 distances — 70 mètres, 50 mètres, 30 mètres;

2-0 pour les messieurs: 90 mètres, 70 mètres, 50 mètres, 30 mètres.

Le résultat du vote donne six voix pour l'adoption et une abstention: celle de la Gde Bretagne.

La proposition est adoptée.

7. Modification dans la composition des équipes. Sur la proposition de la Belgique, le classement par équipes dans les épreuves du championnat du monde se fera ainsi.

Pour le classement par équipes on prendra le total des 3 meilleurs résultats obtenus sur quatre

tireurs dûment désignés à l'avance. Les noms des trois tireurs pourront être donnés par le capitaine de chaque équipe après la terminaison des tirs.

Le résultat du vote donne six voix favorables à cette proposition et une abstention: La Gde Bretagne.

La proposition est adoptée.

8. Flèches d'essai. Sur la suggestion du délégué des Etats - Unis. M. Macquenzie, le principe des flèches d'essai (6 flèches à chaque distance) est posée à l'Assemblée.

Le résultat du vote donne: quatre voix contre: Gde Bretagne, Etats - Unis, France, Suède;

trois voix pour: Belgique, Pologne, Tchécoslovaquie.

La proposition est repoussée.

9. Cotisation fédérale. Suivant l'Art. 8 du Règlement qui prévoit que le montant de la cotisation fédérale doit être fixé par chaque congrès, l'assemblée maintient le prix de deux cents cinquante francs français pour la cotisation fédérale de l'exercice 1933/34.

10. Le président propose d'examiner où se dérouleront les concours internationaux et congrès en 1934. Aucune proposition ferme n'est formulée, les délégués de la Suède et des Etats - Unis en réfèrent à leur Fédérations respectives qui étudieront la question et feront connaître ultérieurement leur décision.

Le Conseil adopte à l'unanimité la demande faite par M. Magniette, Vice - Président de la F. I. T. A., au nom de la Belgique, d'organiser les concours et congrès à Bruxelles en 1935.

11. Questions diverses. Lecture est donnée par M. Pierzchała d'une lettre de Monsieur Pilotti, Vice - Président de la F. I. T. A., au nom de la Fédération Tchécoslovaque qui présente à tous les membres du Congrès ses salutations ainsi que ses meilleurs voeux et s'excuse de ne pouvoir assister aux travaux du Congrès.

Lord Revelstoke remercie très cordialement et félicite vivement Mr. Pierzchała pour les brillants résultats obtenus par la F. I. T. A.

M. Pierzchała, au nom de tous les archers qui ont assisté aux Concours de Londres organisés par la Fédération Britannique en 1933, remercie chaleureusement lord Revelstoke et le Général Macquoid pour les efforts considérables qu'ils ont accomplis et pour le sympathique accueil rencontré parmi leurs collègues britanniques, ainsi que M. Demare pour ses travaux au secrétariat du Congrès.

La séance est levée à 12. h. 15.

Le Président du Congrès

(—) Dr. B. Pierzchała.

Le Secrétaire du Congrès

(—) Paul Demare.

Fait à Londres le 5 août 1933.

# Liste des résultats et des prix gagnés lors du III-e Concours International de Tir à l'Arc.

## CONCOURS INDIVIDUELS

D a m e s.

### 120 flèches à la distance de 70 mètres.

	Flèches en cible	Points	Centres
Mrs. E. M. Collins I-er prix, médaille en argent, diplôme. Record et championnat du monde	66	272	4
Mrs. R. Sandford, II-ième prix, médaille en bronze	72	268	5
Mrs. C. W. Nettleton	68	252	4
Mrs. Atkinson	64	248	2
M-me Kurkowska-Spychajowa	60	246	7
Miss M. Williams	68	242	1
Mme. Trajdos	66	230	1
Miss Hillbom	50	200	7
Mme. Moczulska	56	190	4
Mrs. Hogg	53	181	1
Miss L. J. Smith	45	173	3
Miss P. D. Search	40	172	5
Miss E. Chennells	41	147	1
Miss R. Mackenzie	34	126	1
Miss G. Williams	23	69	1

### 96 flèches à la distance de 50 mètres.

	Flèches en cible	Points	Centres
Mme. Kurkowska-Spychajowa I-er prix, médaille en argent, diplôme. Record et championnat du monde.	89	467	12
Mrs. Atkinson, II-ème prix, médaille en bronze	91	453	9
Mme Trajdos	84	438	10
Mrs. E. M. Collins	86	418	8
Miss M. Hillbom	85	391	9
Mrs. R. Sandford	84	388	7
Mme. Moczulska	74	374	5
Mrs. C. W. Nettleton	81	369	7
Miss P. D. Search	74	358	10
Mrs. Hogg	67	293	5
Miss M. Williams	63	293	7
Miss R. Mackenzie	64	286	5
Miss L. J. Smith	62	272	2
Miss G. Williams	56	234	5
Miss E. Chennells	54	194	3

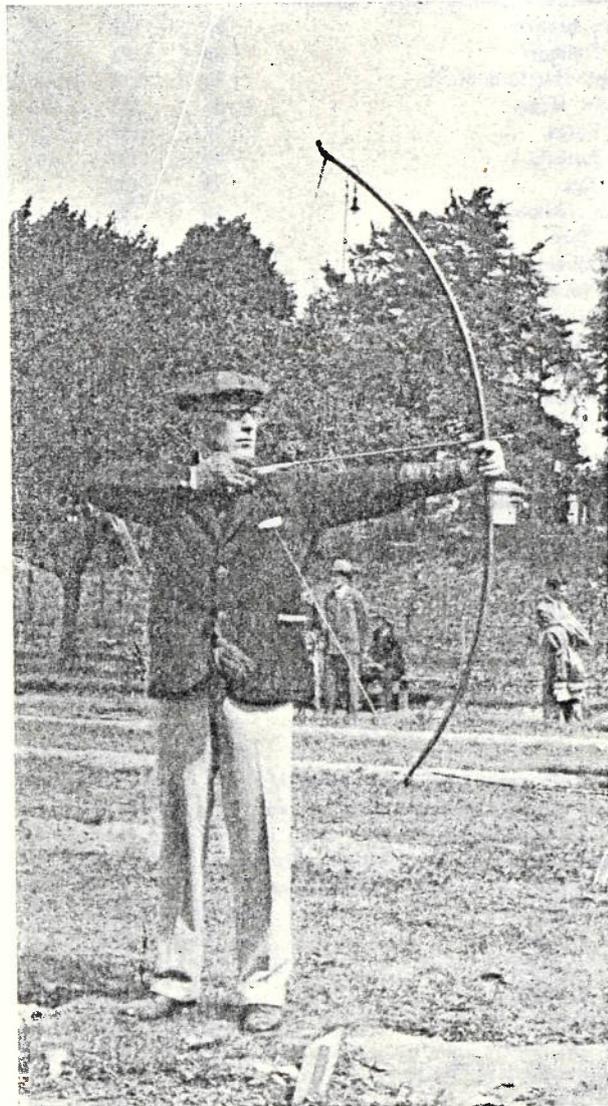
### 48 flèches à la distance de 30 mètres.

	Flèches en cible	Points	Centres
Mrs. R. Sandford I-er prix, médaille en argent, diplôme. Record et championnat du monde.	45	235	4
Mme. Moczulska, II-ème prix, médaille en bronze	40	234	8
Mme. Kurkowska-Spychajowa	45	229	4
Miss M. Hillbom	41	221	3
Mme. Trajdos	45	219	5
Miss P. D. Search	37	201	5
Mrs. Hogg	41	187	2
Mrs. E. M. Collins	39	185	3

Mrs. C. W. Nettleton	36	166	3
Miss E. Chennells	32	156	6
Miss L. J. Smith	26	116	1
Mrs. Atkinson	27	109	2
Miss M. Williams	28	106	3
Miss R. Mackenzie	27	75	—
Miss G. Williams	18	66	—

### 264 flèches à la distance de 70 + 50 + 30 mètres.

	Flèches en cible	Points
Mme. Kurkowska-Spychajowa I-er prix, médaille en or, diplôme. Record et championnat du monde.	194	942
Mrs. Sandford, II-ème prix, médaille en argent	201	891



Lord Revelstoke au stand de tir à l'arc à Varsovie.

Mme. Trajdos, III-ème prix, médaille en bronze	195	887
Mrs. E. M. Collins	191	875
Miss M. Hillbom	176	812
Mrs. Atkinson	182	810
Mme. Moczulska	170	798
Mrs. C. W. Nettleton	185	787
Miss P. D. Search	151	731
Mrs. Hogg	161	661
Miss M. Williams	159	641
Miss L. J. Smith	133	561
Miss E. Chennells	127	497
Miss R. Mackenzie	125	487
Miss G. Williams	97	369

E. Nelson	33	145	1
C. Nettleton	36	140	1
Capt. James, R. N.	34	140	3
G. Van Innis	34	140	3
J. Liekens	37	139	2
M. Sawicki	35	131	—
P. Demare	33	131	2
J. Yates	33	129	3
O. Kessels	28	112	—
P. Maureau	24	106	1
J. Horn	26	94	1
G. Quentin	25	79	1
G. Ducatel	21	79	3
Z. Kapczyński	21	77	2

Messieurs.

84 flèches à la distance de 90 mètres.

	Flèches en cible	Points	Centres
D. Mackenzie I-er prix, challenge coupe en argent, médaille en argent, diplôme. Record et championnat du monde.	55	235	7
E. Bernard, II-ème prix, médaille en bronze	31	131	2
E. Heilborn	33	121	1
Capt. Hartford, R. N.	33	119	—
Capt. Hogg	35	113	—
J. Yates	29	113	1
Z. Łotocki	29	107	—
H. Cox	28	102	1
Capt. James, R. N.	26	98	1
J. Horn	21	89	3
G. Quentin	21	79	1
E. Nelson	22	74	—
J. Liekens	22	74	—
Z. Kapczyński	19	65	—
P. Demare	22	62	—
Z. Kosiński	16	62	—
M. Sawicki	16	62	—
M. Gaune	18	60	—
G. Van Innis	15	59	2
Capt. Ingham, R. N.	19	57	—
P. Maureau	15	51	1
O. Kessels	14	46	—
G. Ducatel	14	42	—
G. de Rons	14	36	—
C. Nettleton	8	24	—

60 flèches à la distance de 50 mètres.

	Flèches en cible	Points	Centres
G. Van Innis, I-er prix, médaille en argent, diplôme. Record et championnat du monde.	56	332	11
D. Mackenzie, II-ème prix, médaille en bronze	59	331	14
G. Quentin	57	315	9
G. de Rons	60	310	5
E. Heilborn	55	295	2
H. Cox	57	293	5
E. Bernard	57	283	6
M. Sawicki	55	279	7
O. Kessels	55	271	5
M. Gaune	55	267	7
P. Demare	52	256	4
Z. Łotocki	46	230	4
Capt. Ingham, R. N.	53	229	1
Capt. Hogg	49	229	5
E. Nelson	49	225	4
J. Liekens	44	216	6
Z. Kapczyński	47	205	2
Capt. Hartford, R. N.	44	200	4
Capt. James, R. N.	43	193	3
P. Maureau	46	192	4
G. Ducatel	44	192	5
C. Nettleton	45	183	2
J. Yates	43	165	2
Z. Kosiński	42	164	3
J. Horn	35	161	3

48 flèches à la distance de 30 mètres.

72 flèches à la distance de 70 mètres.

	Flèches en cible	Points	Centres
D. Mackenzie I-er prix, médaille en argent, diplôme. Record et championnat du monde.	56	274	8
Capt. Ingham, R. N. II-ème prix, médaille en bronze, statuette en bronze	53	267	5
E. Bernard	50	228	4
Capt. Hogg	53	227	3
E. Heilborn	52	226	5
H. Cox	50	214	3
G. de Rons	37	165	6
Capt. Hartford, R. N.	40	164	1
M. Gaune	35	161	5
Z. Łotocki	42	148	2
Z. Kosiński	32	146	2

	Flèches en cible	Points	Centres
G. de Rons, I-er prix, médaille en argent, diplôme. Record et championnat du monde.	47	353	21
G. Van Innis, II-ème prix, médaille en bronze	48	318	14
J. Liekens	48	288	12
O. Kessels	48	286	8
D. Mackenzie	48	286	7
E. Heilborn	48	274	6
G. Quentin	47	245	6
M. Sawicki	44	238	5
Z. Kosiński	43	235	5
Z. Kapczyński	43	229	9
M. Gaune	42	222	5
Capt. Ingham, R. N.	39	217	8
P. Demare	42	214	4
E. Nelson	42	214	4

Capt. Hogg	38	210	8	C. Nettleton	118	458
H. Cox	45	205	2	G. Ducatel	102	450
P. Maureau	40	200	5	Capt. James, R. N.	103	437
E. Bernard	40	194	4	J. Horn	94	390



M. D. Mackenzie (U. S. A.) et Mme J. Kurkowska-Spychajowa (Pologne) champions du monde en 1933.

J. Yates	38	194	6
Capt. Hartford, R. N.	37	179	4
G. Ducatel	37	179	3
Z. Łotocki	34	144	3
C. Nettleton	37	135	—
J. Horn	33	135	2
Capt. James, R. N.	26	102	3

**264 flèches à la distance de 90 + 70 + 50 + 30 mètres.**

Flèches en cible Points

D. Mackenzie, I-er prix, challenge — coupe en argent, médaille en or, diplôme. Record et championnat du monde.	218	1,126
--	-----	-------

**180 flèches à la distance de 70 + 50 + 30 mètres.**

Flèches en cible Points

D. Mackenzie, I-er prix, médaille en or, diplôme. Record et championnat du monde.	163	891
G. de Rons, II-ème prix, médaille en argent	144	828
E. Heilborn, III-ème prix, médaille en bronze	155	795
G. Van Innis	138	790
Capt. Ingham, R. N.	145	713
H. Cox	152	712
E. Bernard	147	705
O. Kessels	131	669
Capt. Hogg	140	666
M. Gaune	132	650
M. Sawicki	134	648
J. Liekens	129	643
G. Quentin	129	639
P. Demare	127	601
E. Nelson	124	584
Z. Kosiński	117	545
Capt. Hartford, R. N.	121	543
Z. Łotocki	122	522
Z. Kapczyński	111	511
P. Maureau	110	498
J. Yates	114	488

E. Heilborn, II-ème prix, médaille en argent, „Le Tir à l'Arc” par dr. R. P. Elmer	188	916
G. de Rons, III-ème prix, médaille en bronze	158	864
G. Van Innis	153	849
E. Bernard	178	836
H. Cox	180	814
Capt. Hogg	175	779
Capt. Ingham, R. N.	164	770
G. Quentin	150	713
J. Liekens	151	717
O. Kessels	145	715
M. Sawicki	150	710
M. Gaune	150	710
P. Demare	149	663
Capt. Hartford, R. N.	154	662
E. Nelson	146	658
Z. Łotocki	151	629
Z. Kosiński	133	607
J. Yates	143	601
Z. Kapczyński	130	576
P. Maureau	125	549
Capt. James, R. N.	129	535
G. Ducatel	116	492
C. Nettleton	126	482
J. Horn	115	479

### CONCOURS DES DAMES. Tir Spécial.

	Points
Mrs. Sandford, I-er prix, médaille en argent.	111
Mme. Trajdos, II-ème prix, médaille en bronze.	105
Mme Moczulska	95
Mme. Kurkowska - Spychajowa	85
Mrs. Nettleton	81
Miss Chennells	78
Miss Hillbom	77
Mrs. Hogg	75
Mrs. Atkinson	73
Miss M. Williams	67
Miss Search	61
Miss Smith	58
Mrs. Collins	57
Miss G. Williams	37

### CONCOURS DES MESSIEURS. Tir Spécial.

	Points
H. Cox, I-er prix, médaille en argent.	127
G. de Rons, II-ème prix, médaille en bronze.	124
E. Heilborn	116
O. Kessels	108
G. Van Innis	103
M. Sawicki	96
Z. Kapczyński	92
J. Horn	91
P. Demare	80
J. Liekens	79
E. Bernard	79
E. Nelson	77
M. Gaune	76
Capt. Hogg	76
Capt. Hartford, R. N.	71
C. Nettleton	70
G. Quentin	68
Z. Kosiński	63
Capt. Ingham	61
P. Maureau	53
Z. Łotocki	52
Capt. James, R. N.	43
G. Ducatel	41

### CONCOURS PAR ÉQUIPES.

#### D a m e s .

Pologne: Mme. Kurkowska-Spychajowa, Mme. Moczulska, Mme. Trajdos.

Angleterre: Mrs. Atkinson, Mrs. Nettleton, Mrs. Sandford.

DISTANCE	NATION	POINTS	PRIX
120 flèches à 70 m.	1. Angleterre	768 Record et champ. du monde.	Médaille en argent, et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. Pologne	666	
96 flèches à 50 m.	1. Pologne	1279 Record et champ. du monde.	Médaille en argent, et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. Angleterre	1210	
48 flèches à 30 m.	1. Pologne	682 Record et champ. du monde.	Médaille en argent, et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. Angleterre	510	

264 flèches à 70+50+30 m.	1. Pologne	2627 Record et champ. du monde.	Challenge — coupe en argent, médaille en vermeil et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. Angleterre	2428	

#### Messieurs.

Belgique	Angleterre	France	Pologne
G. Van Innis.	H. Cox.	G. Ducatel.	Z. Kapczyński
O. Kessels.	Cap. Hogg.	M. Gaune.	Z. Kosiński
G. de Rons.	J. Yates.	G. Quentin.	M. Sawicki.

DISTANCE	NATION	POINTS	PRIX
84 flèches à 90 m.	1. Angleterre	328 Record et champ. du monde.	Médaille en argent, et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. Pologne	189	
	3. Belgique	142	
	4. France	121	
72 flèches à 70 m.	1. Angleterre	570 Record et champ. du monde.	Médaille en argent, et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. Belgique	417	
	3. Pologne	354	
	4. France	146	
60 flèches à 50 m.	1. Belgique	913 Record et champ. du monde.	Médaille en argent, et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. France	774	
	3. Angleterre	687	
	4. Pologne	648	
48 flèches à 30 m.	1. Belgique	957 Record et champ. du monde.	Médaille en argent, et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. Pologne	702	
	3. France	646	
	4. Angleterre	609	

180 flèches à 70+50+30 m.	1. Belgique	2287 Record et champ. du monde.	Challenge — „Tireuse à l'arc", bronze, médaille en vermeil et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. Angleterre	1866	
	3. France	1734	
	4. Pologne	1704	
264 flèches à 90+70+50 +30 m.	1. Belgique	2428 Record et champ. du monde.	Challenge — „L'Archer", bronze, médaille en vermeil et diplôme pour chaque membre de l'équipe.
	2. Angleterre	2094	
	3. France	1920	
	4. Pologne	1893	

# Règlement du Challenge offert par Monsieur le Prof. Ing. Ignacy Mościcki, Président de la République Polonaise, pour les Concours Internationaux de Tir à l'Arc.

§ 1. Le donateur institua en 1932 le challenge pour le titre de l'Équipe Championne du Monde.

§ 2. Le challenge représente une sculpture en bronze de Olga Niewska, sous le titre „Tireuse à l'Arc“.

§ 3. Les équipes de messieurs de toutes les nations affiliées à la F.I.T.A. ont le droit de concourir pour ce challenge. La composition de l'équipe sera formée d'après les prescriptions du règlement de chaque concours international actuel. L'équipe doit être composée de représentants d'une seule nation (les membres de l'équipe ne doivent pas rester les mêmes pendant chaque concours).

§ 4. Le challenge est désigné pour l'équipe qui triomphera dans l'épreuve des messieurs à la distance de 70 + 50 + 30 mètres.

*Nota:* En cas de changement du programme des tirs, le challenge doit être désigné pour une épreuve, dont les conditions sont les plus rapprochées.

§ 5. Le classement — d'après les prescriptions pour l'épreuve citée dans le § 4.

§ 6. Le challenge peut être acquis définitivement par une équipe l'ayant gagné 3 fois de suite ou 5 fois sans ordre de succession. Le Comité d'Organisation du dernier concours délivre un diplôme certifiant que la-dite équipe a acquis le challenge.

§ 7. Le challenge doit être envoyé avant le terme du concours international à l'adresse du Comité d'Organisation du Concours; les frais de l'envoi doivent être couverts par le dernier vainqueur.

§ 8. Dans le cas où les concours internationaux n'auraient pas été organisés dans le courant d'une année, le challenge reste sous la garde du dernier vainqueur. L'année omise n'est pas prise en considération pour l'établissement de la succession des victoires.

§ 9. En cas de retrait de la F. I. T. A. d'une nation ayant gagné le challenge, celle-ci doit le renvoyer au Bureau de la F. I. T. A. Ce challenge pourra être gagné lors du concours prochain, et les victoires de la nation se retirant de la F. I. T. A. sont annulées.

§ 10. La nation qui a gagné le challenge peut

y graver (sur le challenge-même ou sur une plaquette), à ses frais, son nom et la date de sa victoire.

§ 11. L'équipe gagnant le challenge reçoit chaque fois du Comité d'Organisation du Concours International de Tir à l'Arc le diplôme et le présent règlement.

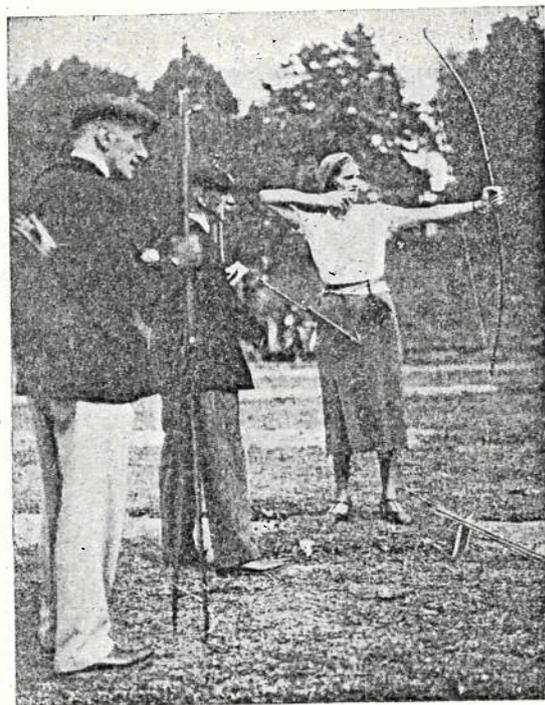
Date: Varsovie, le 10 août 1932.

Signature du donateur:

Le Directeur de la Chancellerie Civile Du  
Président de la République Polonaise.

(—) *Dr. Swieżawski.*

*Nota:* Ce Challenge fut gagné en 1932 par l'équipe de Pologne, et en 1933 par l'équipe de Belgique.



*Hon. Mrs. Liddell et son père Lord Revelstoke au stand de tir à l'arc à Varsovie.*

## Règlement du Challenge — Coupe en argent offert par la firme „Lillywhites Ltd.“ à Londres.

*Règlement du Challenge — Coupe en argent offerte par la firme „Lillywhites Ltd.“ à Londres pour l'équipe de dames ayant gagné, lors du Concours International de Tir à l'Arc de la F. I. T. A., le plus grand nombre de points dans l'épreuve des dames à la distance de 70 + 50 + 30 mètres.*

§ 1. Les membres de l'équipe victorieuse doivent appartenir à l'une des nations affiliées à la F. I. T. A. Elles doivent être désignées par leurs autorités à la participation au Concours International de Tir à l'Arc, et cette nomination doit être acceptée et affirmée par la F. I. T. A.

§ 2. Le challenge peut être acquis définitivement par une nation l'ayant gagné 3 fois de suite ou 5 fois sans ordre de succession. La composition de l'équipe ne doit pas rester la même pour chaque concours.

§ 3. Dans le cas où le challenge serait acquis définitivement, conformément au § 2, la F. I. T. A. délivrera un diplôme à la nation victorieuse.

§ 4. Le challenge doit être envoyé par la nation, en possession de laquelle il se trouve, à l'adresse du Comité d'Organisation du Concours. avant le

commencement de celui-ci. Les frais de l'envoi et de l'assurance incombent au dernier vainqueur. La valeur du challenge se monte à la somme de £. 15.

§ 5. Dans le cas où le concours international n'aurait pas été organisé dans le courant d'une année, le dernier vainqueur a le droit de garder le challenge jusqu'au concours prochain. L'année omise ne sera pas considérée pour l'établissement de la succession des victoires. (v. § 2).

§ 6. Dans le cas où le vainqueur du challenge ne participait pas au concours de l'année suivante, il doit l'envoyer à la F. I. T. A., en payant d'avance tous les frais de l'envoi et de l'assurance. Le challenge doit être envoyé à la F. I. T. A. en temps utile pour qu'elle puisse l'envoyer avant le commencement du concours au pays où se déroule le concours international.

§ 7. Le vainqueur peut fixer sur le challenge une plaquette en argent où il peut graver le nom du pays, la date et l'endroit où le concours eut lieu. On peut obtenir le dessin et les dimensions de cette plaquette chez le donateur — firme „Lillywhites Ltd.", Criterion Buildings, Piccadilly Circus, London S. W. 1.

§ 8. Chaque membre de l'équipe victorieuse a le droit de recevoir du Comité d'Organisation du Concours un diplôme certifiant qu'elle était membre de cette équipe.

Date:

Londres, le 15.II. 1934.

Le Donateur:

Lillywhites Ltd.

Nota: Ce Challenge fut gagné en 1933 par l'équipe de dames de Pologne.



Délégation des archers de France MM.: Denape, Maureau, Demare, dr. Quentin, et le président de la F. I. T. A., dr. B. Pierzchala, lors des Championnats du Monde à Varsovie en 1932.

## Communiqués officiels du Bureau de la F. I. T. A.

1. Le bureau de la F. I. T. A. homologa en 1933. les championnats du monde et records suivants:

a) *Championnats du monde en 1933.*

### INDIVIDUELLEMENT:

#### Dames:

A la distance de 70 mètres Msr E. M. Collins Angleterre	272/1080 points
A la distance de 50 mètres Mme J. Kurkowska-Spychajowa Pologne	467/864 "
A la distance de 30 mètres Mrs. R. Sandford Angleterre	235/432 "
A la distance de 70+50+30 mètres Mme J. Kurkowska-Spychajowa Pologne	942/2376 "

#### Messieurs:

A la distance de 90 mètres M. D. Mackenzie U. S. A.	235/756 points
A la distance de 70 mètres M. D. Mackenzie U. S. A.	274/648 "
A la distance de 50 mètres M. G. van Inns Belgique	332/540 "
A la distance de 30 mètres M. G. de Rons Belgique	353/432 "
A la distance de 70+50+30 mètres M. D. Mackenzie U. S. A.	891/1620 "
A la distance de 90+70+50+30 mètres M. D. Mackenzie U. S. A.	1126/2376 "

## PAR ÉQUIPES.

### Dames:

A la distance de 70 mètres L'équipe d'Angleterre	768/3240 points
A la distance de 50 mètres L'équipe de Pologne	1279/2592 "
A la distance de 30 mètres L'équipe de Pologne	682/1296 "
A la distance de 70+50+30 mètres L'équipe de Pologne	2627/7128 "

### Messieurs:

A la distance de 90 mètres L'équipe d'Angleterre	328/2268 "
A la distance de 70 mètres L'équipe d'Angleterre	570/1944 "
A la distance de 50 mètres L'équipe de Belgique	913/1620 "
A la distance de 30 mètres L'équipe de Belgique	957/1296 "
A la distance de 70+50+30 mètres L'équipe de Belgique	2287/4860 "
A la distance de 90+70+50+30 mètres L'équipe de Belgique	2428/7128 "

## b) RECORDS DU MONDE EN 1933. INDIVIDUELLEMENT:

### Dames:

A la distance de 70 mètres Mrs. E. M. Collins Angleterre.	272/1080 points
A la distance de 50 mètres Mme J. Kurkowska-Spychajowa Pologne	467/864 "
A la distance de 30 mètres Mrs. R. Sandford Angleterre	235/432 "
A la distance de 70+50+30 mètres Mme J. Kurkowska-Spychajowa Pologne	942/2376 "

### Messieurs:

A la distance de 90 mètres M. D. Mackenzie U. S. A.	235/756 points
A la distance de 70 mètres M. D. Mackenzie U. S. A.	274/648 "
A la distance de 50 mètres M. G. van Innis Belgique	332/540 "
A la distance de 30 mètres M. G. de Rons Belgique	353/432 "
A la distance de 70+50+30 mètres M. D. Mackenzie U. S. A.	891/1620 "
A la distance de 90+70+50+30 mètres M. D. Mackenzie U. S. A.	1126/2376 "

## PAR ÉQUIPES.

### Dames:

A la distance de 70 mètres L'équipe d'Angleterre	768/3240 points
A la distance de 50 mètres L'équipe de Pologne	1279/2592 "
A la distance de 30 mètres L'équipe de Pologne	682/1296 "
A la distance de 70+50+30 mètres L'équipe de Pologne	2627/7128 "

### Messieurs:

A la distance de 90 mètres L'équipe d'Angleterre	328/2268 points
A la distance de 70 mètres L'équipe d'Angleterre	570/1944 "
A la distance de 50 mètres L'équipe de Belgique	913/1620 "
A la distance de 30 mètres L'équipe de Belgique	957/1296 "

A la distance de 70+50+30 mètres L'équipe de Belgique	2287/4860 "
A la distance de 90+70+50+30 mètres L'équipe de Belgique	2428/7128 "

2. Par suite de la déclaration de la Fédération Hellénique de Tir et de Chasse du 29 juillet 1933, la Grèce fut admise au sein de la F. I. T. A.

3. L'Union des Archers d'Angleterre adressa au Secrétariat de la F. I. T. A. la demande d'insérer les rectifications suivantes du procès - verbal du III-e Congrès International de Tir à l'Arc:

Les paragraphes 5, 6 et 7: au lieu de „Le résultat du vote donne six voix pour l'adoption de cette proposition et une abstention — celle de la Grande Bretagne” — doit être: „et une opposition — celle de la Grande Bretagne”.

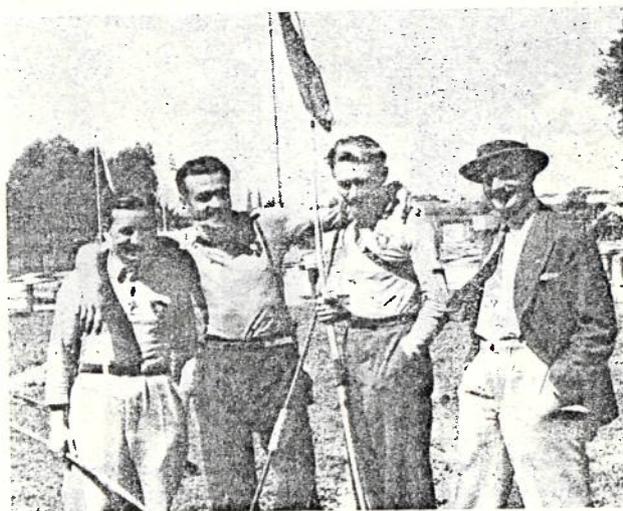
4. Conformément au § 4 du Procès - Verbal du III Congrès International de Tir à l'Arc, le Secrétariat de la F. I. T. A. prend la liberté de prier toutes les Unions des Archers affiliées à la F. I. T. A. de bien vouloir lui adresser jusqu'au 1 Mai 1934 leurs remarques et opinions concernant l'application dans l'exercice du tir à l'arc de tous les accessoires, viseurs, dioptrés, repères, marques de toutes sortes sur les flèches, cordes, arcs, sol ou sur les mains.

5. Sur la proposition de la Fédération Française de Tir à l'Arc, Monsieur le Ministre de l'Education Physique de France, décerna à Monsieur le dr. Bronisław Pierzchała, Président de la F. I. T. A., et à Monsieur le Com. brev. Mieczysław Fularski, Président de l'Union des Archers de Pologne — les médailles d'or de l'Education Physique, et à Monsieur le Lieutenant Juljan Leśniewski — la médaille d'argent de l'Education Physique.

6. Nous prions tous les membres de la F. I. T. A. de bien vouloir nous faire parvenir des articles concernant le sport de tir à l'arc dans les pays particuliers, en prenant en considération, avant tout, ses records et championnats. Ces articles serviraient de matériel pour les numéros prochains du Bulletin Officiel de la F. I. T. A.

Le Secrétaire Général  
(—) J. Leśniewski

Le Président  
dr. B. Pierzchała



Délégation des archers de Tchécoslovaquie MM.: Horn, Vaná, Leneček et le président de l'Union des Archers de Pologne, com. brev. M. Fularski.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

Monsieur le Président de la F. I. T. A. vient d'être informé par M. E. D. Heilborn de ce que le IV-e Concours International de Tir à l'Arc aura lieu à Bastad (Suède), chez M. Nobel, du 1 à 6 août 1934.

# L'Insigne Polonais de Tir l'Arc.

Les insignes de sport sont un excellent moyen de propagande de chaque domaine du sport désirant se répandre sur un plan très vaste. L'insigne incite au travail non seulement les „as" du sport, mais aussi les larges masses de ceux qui l'exercent. C'est, pour ainsi dire, un examen passé pour prouver qu'on a atteint un certain niveau d'adresse.

Les classes d'insigne forment les étapes du chemin qu'un exerçant doit traverser pour perfectionner son habileté.

Le passage d'une classe à la classe supérieure donne souvent la même satisfaction qu'un succès plus important réalisé lors des concours. La division des personnes, exerçant le sport en question, en classes, suivant le niveau de leur habileté, ainsi que l'organisation des concours pour chaque groupe — éliminent le découragement qui pourrait s'emparer des concurrents plus faibles forcés de lutter contre de plus forts.

En s'appuyant sur ces motifs, l'Union des Archers de Pologne institua en automne 1932 l'Insigne Polonais de Tir à l'Arc.

L'insigne est accessible à tous les citoyens de la République Polonaise, affiliés à l'une des fédérations sportives.



Délégation de Belgique MM.: De Rons, Reith et Robyn à Varsovie en 1932.

Toutes les sections de l'Union des Archers de Pologne ont le droit de décerner l'insigne de tir à l'arc. On ne peut gagner l'insigne d'archer d'élite qu'au cours du Concours National de Tir à l'Arc pour le Championnat de Pologne. Outre cette distinction la plus haute, il existe trois classes d'insigne: la I-e, la II-e et la III-e.

Une marque visible de l'habileté de tir à l'arc est un jeton, porté par les archers dans la boutonnière et par les archères—sur la blouse. L'insigne d'un archer d'élite est en or avec une couronne d'émail; la même mais sans couronne se porte par un archer de la première classe, l'insigne de la deuxième classe est en argent, de la troisième — en bronze.

Le programme des tirs pour l'insigne comprend cinq distances: 15, 30, 50, 70 et 90 mètres. Pour les tirs de 15 et 30 mètres, on emploie une cible d'un modèle international de 80 cm. de diamètre. Pour les distances plus éloignées, on se sert d'une cible anglaise de 120 cm. de diamètre. Toutes les deux sont partagées en zones de couleurs—or, rouge, bleu, noir et blanc.

L'insigne de la troisième classe ne peut être gagnée qu'à la distance de 15 mètres. Les minima de ces tirs sont très bas établis afin que chacun puisse les réaliser après quelques tirs d'exercice. Ils sont la mesure de progrès, servant à constater la connaissance des principes élémentaires du tir à l'arc. L'aspirant doit gagner 60 points en 15 flèches, c'est à dire 4 points par flèche. L'expérience nous a montré que ces 60 points sont comme une limite inférieure à partir de laquelle commence un rapide progrès. Aussi les minima pour la seconde classe sont beaucoup plus élevés, plus difficiles, et accessibles à des archer moins nombreux, mais il ne s'est pas produit qu'un archer de troisième classe, plein de bonne volonté et exerçant avec persévérance n'obtienne l'insigne de la deuxième classe. L'aspirant désirant obtenir l'insigne de la deuxième classe choisit une distance prévue dans le programme (excepté 15 mètres); on prend d'habitude une distance de 30 mètres. Si on veut gagner l'insigne de la deuxième classe à cette distance, on doit obtenir 100 points en 24 flèches. Dans le cas où l'aspirant préfère tirer à la distance de 50 mètres — il doit gagner 90 points en 24 flèches, c'est à dire presque 4 points par flèche. On peut aussi gagner l'insigne de la deuxième classe en tirant à la distance de 70 mètres, mais dans ce cas les minima des points gagnés doivent être de 90 points en 48 flèches, ce qui fait presque 2 points par flèche.

Toutes ces règles: les minima, le nombre de flèches et les distances sont les mêmes pour les messieurs et pour les dames, la distance de 90 mètres n'étant réservé que pour les messieurs. L'archer désirant gagner l'insigne de la deuxième classe dans l'épreuve de 90 mètres, doit obtenir 60 points en 72 flèches, ce qui fait  $\frac{2}{3}$  point par flèche. L'archer obtenant le minimum de la deuxième classe doit avoir derrière lui une assez longue période d'exercices élémentaires (d'ordinaire deux — trois mois).

Dans la première classe nous avons les mêmes distances et les mêmes nombres de flèches. La seule différence consiste en un minimum plus élevé

à obtenir. A la distance de 30 mètres ce minimum se monte à 140 points; en moyenne  $5\frac{2}{3}$  points par flèche; à la distance de 50 mètres—130 points— $5\frac{1}{2}$  points par flèche. A la dist. de 70 mètres—140 points—3 points par flèche. Enfin, à la distance de 90 mètres (seulement les messieurs) 100 points —  $1\frac{1}{2}$  point par flèche. L'insigne de la première classe ne peut être gagné que par un archer qui s'exerce constamment et depuis longtemps. La classe d'élite ne peut être atteinte que par les „as" qui, à côté d'une grande assiduité au travail, sont doués d'une véritable „étincelle divine" pour ce domaine du sport. Jusqu'à présent nous n'avons que M. Sawicki et M. Kapczyński qui possèdent l'insigne d'archer d'élite. Cette classe est encore plus difficile à atteindre pour la raison qu'on ne peut la gagner que lors des concours nationaux pour le championnat de Pologne qui ont lieu une fois par an.

Le droit de porter l'insigne en or avec une couronne d'émail est accordé uniquement aux archers ayant gagné dans les conditions précitées l'un des minima suivants: à la distance de 30 mètres — 160 points ( $6\frac{2}{3}$  points par flèche), 50 mètres — 150 points environ 6 points par flèche); 70 mètres — 180 points ( $3\frac{3}{4}$  points par flèche); 90 mètres — 140 points (presque 2 points par flèche).

Pour un archer qui a gagné tous les minima dans tous les concours de la classe d'élite est prévu un prix spécial fondé par le Bureau d'Etat pour l'Education Physique et Préparation Militaire.

Outre ces deux archers de la classe d'élite, il y a encore en Pologne 17 archers et archères de la première classe, 67 archers et archères de la deuxième classe et plus de 800 — de la troisième classe.

Grâce à un travail assidu de propagande, où nous notons des succès tels que l'introduction du sport de tir à l'arc comme point obligatoire au programme des cours et des camps de l'organisation de la préparation militaire des femmes à la défense nationale (20.000 participantes), cet insigne pénètre jusqu'ici avec succès dans la nation. Nous désirons donner toute la santé et la plaisir qu'on peut retirer du sport de tir à l'arc aux masses les plus larges, aussi bien de la jeunesse que des adultes, de notre pays. Si mê-

me dans les conditions les plus favorables il ne pourra être question de la généralité du sport de tir à l'arc, notre modeste travail accomplira dûment sa tâche sur le front commun de la lutte pour la renaissance physique de l'humanité. Et la quantité d'insi-



*Mrs. Nettleton et Mme J. Kurkowska-Spychajowa contrôlent leurs résultats (Varsovie, 1932).*

gnes de tir à l'arc gagnés par nos nationaux nous servira de mesure du succès de notre action et d'encouragement à des efforts nouveaux.

**Zygmunt Łotocki**  
(Pologne)

## Le III-e Concours International de Tir à L'arc à Londres.

Sept pays ont pris part aux Championnats du Monde à Londres en 1933, en y déléguant un nombre de représentants plus important que lors des Championnats du Monde à Varsovie en 1932.

C'est pour la première fois que la délégation des Etats-Unis a pris part aux concours internationaux de tir à l'arc — en la personne de Mlle R. et M. D. Mackenzie.

M. D. Mackenzie se présenta comme un archer hors concours, en gagnant la première place à la distance de 90, 70, 30 + 50 + 70 et 30 + 50 + 70 + 90 mètres, la deuxième à la distance de 50 mètres et la cinquième à la distance courte — de 30 mètres.

La délégation de Pologne était la plus nombreuse parmi les représentations étrangères. Invitée par feu Lord Revelstoke, elle se présenta à Londres avant l'arrivée de toutes les autres équipes. Le souvenir de l'hospitalité et de l'amabilité avec laquelle elle fut reçue par Lord Revelstoke, qui mit à sa disposition

son stand de tir à l'arc privé sera gravé pour toujours dans la mémoire des archers de Pologne.

Parmi les membres de l'équipe polonaise, c'est la championne M-me J. Kurkowska-Spychajowa qui inspirait le plus vif intérêt. Elle a gagné la première place à la distance de 50 et 70 + 50 + 30 mètres, la deuxième à la distance de 30 mètres et la cinquième à la distance de 70 mètres.

Mlle Trajdos M. est placée dans toutes les épreuves dans le groupe des meilleures archères, en gagnant la troisième place dans le classement d'ensemble, après Mme Kurkowska - Spychajowa et Mme Sandford.

La délégation des dames de Pologne, avec Mme Moczulska comme troisième membre de l'équipe, gagna ainsi le championnat du monde à la distance de 30 et 70 + 50 + 30 mètres.

Parmi les messieurs, M. Michał Sawicki fut le meilleur.

La France délégua 5 archers avec son vétéran du sport de tir à l'arc, M. le dr. G. Quentin, à la tête qui conquit la meilleure place parmi les Français dans l'épreuve de 90 + 70 + 50 + 30 mètres, ayant gagné la 9-e place, et à la distance de 50 mètres — la troisième place. Il y a également lieu à noter la dixième place gagnée par M. Gaune dans l'épreuve de 70 + 50 + 30 mètres. L'équipe française gagna la II-e place dans le classement par équipes au tir à la distance de 50 mètres. Dans les autres épreuves, elle fut classée à des places plus éloignées.

La Belgique envoya en 1933 une équipe forte et uniforme, composée de champions de tout premier ordre pour les distances courtes, avec M. de Rons à la tête. Celui-ci gagna la II-e place dans l'épreuve de 70 + 50 + 30 mètres, la IV-e dans l'épreuve de 90 + 70 + 50 + 30 mètres, le championnat du monde à la distance de 30 mètres, étant placé dans les autres épreuves également dans les premiers rangs de la liste des résultats. Il fut accompagné par M. Van Innis qui a gagné le championnat du monde à la distance de 50 mètres, la II-e place à la distance de 30 mètres, ainsi que la IV-e place aux épreuves de 70 + 50 + 30 et 90 + 70 + 50 + 30 mètres. L'équipe belge était invincible dans le classement par équipes et gagna les premières places aux tirs à la distance de 50, 30, 30 + 50 + 70 et 30 + 50 + 70 + 90 mètres, et la deuxième place à la distance de 70 mètres.

La Tchécoslovaquie trompa toutes les espérances, n'ayant envoyé qu'un délégué au Congrès en la personne de M. Horn, qui participa de même au concours, mais sans succès spécial.

Au dernier moment avant le commencement du concours, arriva de Suède par avion le célèbre ar-

cher, M. E. Heilborn. La Suède fut représentée en plus par Mlle Hillbom. M. Heilborn montra sa haute classe en gagnant la 3-e place à la distance de 90 mètres, les cinquièmes à la distance de 70 et 50 mètres, et la sixième à la distance de 30 mètres. Il acquit la deuxième place à la distance de 90+70+50+30 mètres et la troisième place à la distance de 70+50+30 mètres.

La délégation anglaise peut être fière de ses concurrents avec MM. Sondford, Collins et Atkinson, et MM. Bernard, cpt. Ingham et Cox à la tête.

L'équipe des Anglaises a gagné le championnat du monde à la distance de 70 mètres, et Mlle Collins était la première dans cette épreuve. Dans le tir à la distance de 50 mètres, Mme Atkinson gagna la II-e place, et Mme Sandford gagna le championnat du monde à la distance de 30 mètres, ainsi que la II-e place à la distance de 70 + 50 + 30 mètres.

Les archers anglais étaient forts dans les épreuves aux distances longues. Nottament à la distance de 90 mètres M. Bernard gagna la II-e place, et le cpt. Hartford la IV-e place; à la distance de 70 mètres le cpt. Ingham gagna la II-e place, M. Bernard la III-e, et le cpt. Hogg la IV-e. Dans les épreuves aux distances plus courtes — les Anglais sont classés aux places plus éloignées.

L'excellente équipe des messieurs d'Angleterre gagna les championnats du monde à la distance de 90 et 70 mètres et se plaça II-e après les Belges dans les épreuves à la distance de 70 + 50 + 30 et 90 + 70 + 50 + 30 mètres.

J. Leśniewski.  
(Pologne).

MAGASIN  
D'ARMES

R. TORCHALSKI

VARSOVIE, 7, rue TRĘBACKA,  
TEL. 599-19 Compte P.K.O. 12090

Recommande: le grand choix d'armes calibre 22, de chasse, de pistolets, de munitions, ainsi que d'arcs et de flèches de production nationale et étrangère

MESSIEURS LES MATCHEURS  
ONT DES CONDITIONS SPECIALES

COMMUNIQUE de la REDACTION

Tous les membres de la F. I. T. A. reçoivent gratuitement le Bulletin Officiel de la F. I. T. A.

Les Nr. 1 et 2 du Bulletin sont à recevoir au Secrétariat de la F. I. T. A., contre versement de la somme de 5 frs. fr. par exemplaire.

Prix de réclames: 1 page — 400 frs. fr., 1/2 page — 200 frs. fr., 1/4 de page — 120 frs. fr.

Rédaction: Varsovie, 3, rue Myśliwiecka.

Editeur: F. I. T. A.

Rédacteur: Juljan Lucjan Leśniewski